

Nous, PE du conseil syndical du SNUDI-FO de la Mayenne, réunis le 22 janvier 2020 à Laval faisons le constat que la mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit, et que les manœuvres du gouvernement pour tenter de laisser croire que cette réforme sera positive sont vaines. Contrairement à ce que veut faire croire ce gouvernement et ses soutiens du monde de la finance, ou syndicaux, le projet de réforme des retraites n'a rien d'universel puisqu'il individualise les droits de chacun à partir en retraite. Le système universel existe déjà, c'est celui basé sur les fondamentaux de notre Sécurité Sociale. Nous n'acceptons pas de voir ce système disparaître, il peut et il doit être pérennisé et nous pouvons même l'améliorer. C'est ici que se situe le progrès social. Nous n'acceptons pas la baisse drastique des pensions, comme nous n'acceptons pas de travailler plus longtemps. Les discussions ministérielles relatives à la pseudo-revalorisation des enseignants ne sont qu'un marché de dupes, puisqu'elles sont contraintes à l'acceptation de la mise en œuvre de la réforme des retraites. La fédération FO de l'enseignement a eu raison de ne pas y participer. Avec ces 500 millions d'euros de primes, le ministre nous prend pour des pigeons. Ce que nous exigeons, c'est la **revalorisation/compensation** structurelle des salaires, à commencer par l'augmentation de 18,2 % de la valeur du point d'indice dans la fonction publique, dont ce gouvernement souhaite maintenir le gel jusqu'en 2022.

En tout état de cause, accepter de discuter aujourd'hui d'une hypothétique revalorisation alors que le combat pour l'abandon de la retraite par points est au milieu du gué, reviendrait à accepter le cadre d'une réforme que l'on refuse. Oui, nos rémunérations doivent permettre de rattraper les pertes subies depuis 20 ans, puis être revalorisées mais pas au prix de l'acceptation de la destruction de notre système actuel de retraite.

D'ABORD, l'abandon de la retraite par points et le maintien du calcul de la pension sur les 6 derniers mois. ENSUITE, l'ouverture de réelles négociations sur la revalorisation. Postes, salaires, statuts, Loi de transformation de la Fonction Publique, PPCR, loi Blanquer, retraites : tout est lié et nos collègues le comprennent !

A cela s'ajoutent les déclarations récentes du ministre Blanquer, qui au-delà du mépris dont il est coutumier, est désormais dans le déni. Nous nous indignons de cette attitude complètement déconnectée de la réalité. ([Billet de Nicole Ferroni sur France Inter le 22 janvier](#))

Nous le constatons, partout la colère s'enracine, et les enseignants ne sont pas seuls.

Nous nous engageons à envoyer nos déclarations d'intention de grève au secrétariat de nos circonscriptions jusqu'à la fin de la période.

Nous appelons les collègues de toutes les écoles du département à :

- Envoyer leurs déclarations de grève jusqu'à la fin de la période 3
- Participer à la retraite aux flambeaux du jeudi 23 janvier à 17h30 (RDV place de Hercé, Laval)
- S'organiser pour participer à l'AG départementale éducation à 9h vendredi 24 janvier dans les locaux FO, et à être massivement présents dans la manifestation qui suivra (11h30 devant l'hôpital), afin d'envoyer un message fort le jour de la présentation du projet de loi en conseil des ministres
- Rester mobilisés coûte que coûte pour le retrait pur et simple du projet Macron-BlackRock

Nous sommes convaincus qu'il s'agit bien d'un combat intergénérationnel et interprofessionnel, nous n'acceptons pas d'être la génération qui sacrifiera les suivantes. C'est maintenant qu'il faut se mobiliser pour l'avenir. Plutôt perdre quelques jours de salaire aujourd'hui que des centaines d'euros par mois une fois à la retraite. Plutôt perdre quelques jours de salaire aujourd'hui que de laisser ce gouvernement et ses soutiens détruire le seul système vraiment universel : celui de la sécurité sociale.